

BACHELOR

MANAGEMENT HOTELIER ET RESTAURATION

- Campus de Bordeaux, Paris et Rennes –
- Statut étudiant ou apprenti
- Parcours bilingue ou anglais

CANDIDATS INTERNATIONAUX

1^{ère} année

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

2024/2025

FERRANDI Paris
Campus de Bordeaux

Campus du Lac
10, rue Renée Cassin
CS 31996 - 33071 Bordeaux

FERRANDI Paris
Campus de Paris

28, rue de l'Abbé Grégoire
75006 PARIS

FERRANDI Paris
Campus de Rennes

2, rue de Brest
35000 RENNES

SOMMAIRE

CONDITIONS DE RECRUTEMENT	3
❖ Conditions d'admissions aux épreuves de recrutement	3
CONCOURS	4
❖ Calendrier des sessions d'admission des candidats internationaux	4
❖ Epreuves d'admission des candidats internationaux.....	5
❖ Publication des résultats et confirmation d'admission des candidats internationaux	5
❖ Procédure administrative	5
CONTACTS	7

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

❖ Conditions d'admissions aux épreuves de recrutement

Les épreuves d'admission sont ouvertes aux candidats sous les conditions suivantes :

- La première année est accessible aux candidats qui possèdent un diplôme étranger ayant une équivalence* avec le diplôme français du baccalauréat.

Si vous possédez déjà ce diplôme, le certificat ENIC-NARIC France d'équivalence est demandé lors du dépôt du dossier d'inscription. Sinon, votre admission définitive est conditionnelle à la présentation de ce certificat d'équivalence.

* Si vous résidez en France, vous pouvez vous adresser au Rectorat de votre académie afin d'obtenir cette attestation. Les coordonnées des rectorats sont sur le site :

<http://www.education.gouv.fr/cid3/les-rectorats-services-departementaux-education-nationale.html>

Si vous résidez à l'étranger, vous pouvez adresser votre demande à CIEP – ENIC – NARIC France www.enic-naric.net/. Le service est payant.

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, FERRANDI Paris veut s'assurer que votre processus de recrutement se déroulera dans les meilleures conditions de recrutement possibles.

Nous vous invitons à contacter le pôle handicap à l'adresse suivante : handicap@ferrandi-paris.fr en précisant dans l'objet de votre mail le campus et la formation souhaitée.

CONCOURS

Vous pouvez déposer pour la rentrée de septembre 2024 une candidature sur notre site internet

- Pour les candidats non francophones : www.ferrandi-paris.com/en
- Pour les candidats francophones : www.ferrandi-paris.com/fr

Vous pouvez sélectionner une, deux ou trois formations, avec un parcours bilingue ou anglais.

Il vous sera demandé les pièces indiquées ci-dessous :

- regroupés dans un fichier pdf, un CV détaillé et une lettre de motivation
- regroupé dans un fichier pdf, le titre d'identité (passeport ou carte d'identité)
- regroupés dans un fichier pdf, les bulletins de notes de l'année en cours et de l'année précédente
- regroupés dans un fichier pdf, les documents complémentaires, à savoir, tout document pouvant enrichir votre candidature (lettres de recommandation, travaux personnels)
- l'attestation de paiement des frais de dossier (non remboursable) - d'un montant de 150 € limités à 50 € pour les boursiers de l'enseignement supérieur - à payer en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.boutique.ferrandi-paris.fr/catalogue-liste?catid=2222>

Des documents additionnels pourront être demandés.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas étudiés.

❖ Calendrier des sessions d'admission des candidats internationaux

Calendrier FERRANDI Paris - Bachelor Management Hôtelier et Restauration	
Dépôt de candidature	Dès le 14 novembre 2023
Réception des convocations	10 jours au plus tard à réception du dossier complet
Entretiens de sélection	A partir de fin novembre 2023
Jury d'admission	Dans le mois suivant les épreuves d'admission
Réception des résultats (par mail)	A l'issue de chaque jury d'admission
Date limite de confirmation d'inscription	15 jours à réception de votre courrier d'admission

❖ Epreuves d'admission des candidats internationaux

Une pré-sélection des dossiers sera effectuée parmi les candidats respectant les conditions d'admission et ayant acquitté leurs frais de dossier (150 € ou 50 € pour les boursiers de l'enseignement supérieur) pour les formations en Temps Plein.

Les candidats retenus seront invités aux deux épreuves suivantes :

- Un entretien de motivation en face à face sur le campus de préférence.
- Néanmoins, l'entretien peut être envisagé via Microsoft Teams si le candidat est à l'étranger. Les candidats devront impérativement se présenter aux épreuves munis de leur convocation et d'une pièce d'identité. L'entretien se déroulera en français ou en anglais selon le parcours choisi.

Un test de connaissances et de logique dans la langue choisie. Ces épreuves auront lieu sur une plateforme en ligne.

Les inscriptions aux épreuves d'admission s'effectuant au fur et à mesure dès réception des dossiers, nous vous suggérons de déposer le vôtre dans les meilleurs délais.

❖ Publication des résultats et confirmation d'admission des candidats internationaux

A l'issue du jury d'admission, les résultats (admis, non admis) vous seront adressés par mail.

Les candidats non admis ne peuvent pas se représenter la même année sur une session ultérieure ou sur un autre campus.

L'inscription définitive est soumise à la réussite au concours et à la présentation des diplômes requis.

❖ Procédure administrative pour les étudiants en Temps Plein

Afin de valider votre inscription, vous devrez nous retourner, dans les délais indiqués sur le mail, les documents suivants :

- Le bulletin d'inscription complété et signé,
- Un acompte de 30% du montant des frais de scolarité pour l'entrée en 1^{ère} année, non remboursable,
- L'engagement de paiement et les conditions de vente signés,
- L'attestation d'acquiescement de la CVEC.

Sans réponse de votre part dans les délais indiqués, votre inscription sera annulée.

❖ Procédure administrative pour les étudiants en apprentissage

La procédure administrative s'enclenche dès que vous validez votre choix sur Parcoursup et se confirme lorsque vous obtenez votre baccalauréat.

Afin de valider votre inscription administrative au sein de l'établissement, vous devrez retourner, dans les délais indiqués dans le mail, le bulletin d'inscription complété et signé. La période de conclusion d'un contrat d'apprentissage est de 3 mois maximum après la date de début de la formation.

Si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne, de la Confédération Suisse et de l'Espace Economique Européen (Islande, Liechtenstein et Norvège) vous pouvez signer un contrat d'apprentissage sans avoir à solliciter de titre de séjour et sans autre formalité.

Si vous êtes "*primo-arrivant*" non originaire de l'espace européen vous devez justifier obligatoirement au préalable d'une **première année de formation initiale suivie sur le territoire français** avant de pouvoir signer un contrat d'apprentissage et obtenir une **autorisation de travail** auprès du Ministère de l'intérieur suivant votre situation administrative.

CONTACTS

Renseignements Bachelor

Campus de Bordeaux

Sarah PROUST

+33(0)6.61.81.41.76

sarah.proust@formation-lac.com

Renseignements Bachelor

Campus de Paris

Guillaume COPPERE

+33(0)1.49.54.17.12

gcoppere@ferrandi-paris.fr

Renseignements Bachelor

Campus de Rennes

Christèle LE GUILLOUZER

+33(0)6.88.18.12.34

christele.leguillouzer@ille-et-vilaine.cci.fr

Administration Bachelor

Campus de Bordeaux

Valérie MASSOL

+33(0)5.56.79.44.83

valerie.massol@formation-lac.com

Administration Bachelor

Campus de Paris

Laura NAVARRE

+33(0)1.49.54.29.51

lnavarre@ferrandi-paris.fr

Administration Bachelor

Campus de Rennes

Carole AUMIAUX

+33(0)2.99.33.63.50

carole.aumiaux@ille-et-vilaine.cci.fr